



ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DU VALLONA
16, rue Salvador Allende
92000 NANTERRE
e-mail : ar.vallona@orange.fr

Echos du Vallona n° 14 de juin 2014

ECHOS DU VALLONA

Nous sommes heureux de vous présenter le nouveau numéro de notre journal qui devrait être le dernier d'ici la fin de l'été. Nous espérons que vous continuerez d'apprécier les informations qu'il vous apporte. Nous vous souhaitons un très bel été et vous donnons rendez-vous dès la rentrée de septembre. Bonnes vacances à tous et, en attendant, bonne lecture.

Renouvellement de bail

En fonction de la date de votre bail, l'OGIF peut vous signifier, parfois par voie d'huissier, une augmentation importante de loyer pour un nouveau bail de 6 ans.

Rien ne vous oblige à accepter cette augmentation, et, comme les années précédentes, notre Association peut soutenir ses adhérents (voir § adhésions) et les aider, afin de limiter celle-ci.

Si vous décidez de refuser la hausse proposée ou ne répondez pas au courrier de l'OGIF, vous serez convoqués devant la Commission de conciliation qui se réunit à la Préfecture des Hauts-de-Seine.

Un ou des représentants de l'ARV pourront alors être à vos côtés pour vous soutenir et vous aider à négocier un nouveau loyer plus acceptable.

Nous vous invitons donc à ne pas rester isolés et à nous contacter soit par mail (de préférence), à l'adresse suivante : ar.vallona@orange.fr, soit par lettre à l'attention de l'ARV déposée dans notre boîte aux lettres située au n°14.

Nous vous fournirons alors toutes les explications nécessaires concernant la procédure à suivre.

Exposition peinture

Colette LASSNER, résidente du Vallona et artiste peintre (entre autres activités) présentera une trentaine d'œuvres qu'elle a réalisées sur le thème du quartier du Parc. **Cette exposition aura lieu les 14 et 15 juin après-midi (*)** et vous y êtes attendus nombreux.

« C'est mon quartier »

Par le choix même du titre de son exposition, Colette L. (pour LASSNER) entend montrer tout l'intérêt qu'elle porte à ce secteur, où elle habite depuis 1981, qui couvre le quartier d'affaires de la Défense, les Terrasses et le Parc André Malraux.

Ancienne enseignante d'histoire-géo au lycée Jeanne d'Arc de Colombes (l'ex ministre Rama Yade fut son élève); elle est également connue des Nanterriens pour sa passion, via l'association « France-Louisiane », de cette ancienne possession française d'Amérique du Nord : il s'agit d'aider les Louisianais à défendre la francophonie tout en cherchant à sensibiliser les français à l'histoire et à la culture de la Louisiane. Récemment, à l'Office de tourisme de Nanterre, Colette L. a exposé ses toiles sur la Louisiane et, en 2009, l'ARV l'avait accueillie pour une conférence sur ce sujet.

Cette fois-ci, Colette L. s'est s'appropriée des paysages et lieux qui nous sont familiers pour nous proposer une trentaine d'œuvres qu'elle a exécutées au pastel (utilisation de bâtons pigments pour peindre avec les doigts) dans l'atelier lumineux de son pavillon. Avec un brin de fantaisie malicieuse, elle picore de-ci, de-là dans quelques tableaux célèbres (de Matisse, Gauguin, Renoir, Van Gogh, Chagall, Manet, Vermeer, Monet ...) pour animer, à la manière de, plusieurs de ses créations. Quelque peu polissonne, elle déshabille « la fille du Vallona » que vous aurez également plaisir à regarder ...

Vous l'aurez compris, une exposition à découvrir absolument, ne serait-ce que pour voir, avec les yeux de l'artiste, notre cadre de vie habituel. Et, à la sortie, peut-être dirons nous aussi, avec une certaine fierté : « c'est mon quartier » ...



(*) dans la salle de réunion ARV, galerie piétonne, entrée entre le 6 et le 12, le samedi 14 et le dimanche 15 juin, de 15 h à 18 h (samedi, boissons offertes, à partir de 17h30)

Informations pratiques

Blog ARV

La création d'un blog au nom de l'ARV nous paraît indispensable pour mieux nous faire connaître et mieux communiquer entre nous. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé, avec l'aide d'un résident volontaire et compétent, de créer et d'ouvrir ce blog, nous l'espérons, d'ici la fin de l'année.

- **Changement des derniers radiateurs :**

La dernière tranche de remplacement des radiateurs commencera mi juin dans les bâtiments 6 et 16.

- **Les poignées de fenêtre :**

Pour les personnes qui nous ont signalé avoir des poignées fissurées, de nouvelles poignées sont maintenant disponibles chez M. Hanique au prix unitaire de 18 € (prix coûtant selon l'OGIF).

nota : les poignées n'étant plus sous garantie, nous ne pouvons que regretter la qualité du matériau fourni par l'OGIF en 1^{ère} monte lors du remplacement des fenêtres en 2005.

Nous avons toutefois le sentiment qu'il est possible de trouver des poignées à moindre coût dans certains magasins spécialisés.

Modalités pour le démontage et remontage : La poignée est fixée au montant de la fenêtre par 2 vis cruciformes ; pour accéder à ces vis, tirer légèrement le capot protecteur, le faire ensuite pivoter puis dévisser les 2 vis (cependant faire attention à la suie).

Les personnes ne pouvant procéder à cette opération peuvent contacter M. Hanique qui effectuera gracieusement le montage.

- **Rencontre et communication ARV/OGIF :**

Comme vous le savez, le principe de réunions trimestrielles avec l'OGIF a été retenu et nous entendons bien perpétuer ces réunions qui nous permettent de faire remonter toutes vos remarques et tous vos sujets d'insatisfaction *. Une nouvelle réunion ARV / OGIF est prévue mardi 17 juin.

* un petit questionnaire sera distribué prochainement afin de recueillir vos avis sur différents sujets ; prenez le temps d'y répondre, de nous faire part de vos commentaires éventuels, et si vous le pouvez, transmettez nous aussi des photos insolites sur des choses anormales que vous auriez remarquées dans les parties communes, les parkings, ou bien encore les allées de circulation.

- **Paiement des loyers :**

Un paramétrage informatique inopportun fait que l'OGIF adresse presque systématiquement aux locataires une lettre de relance de paiement, quand bien même leurs chèques ont été remis dans les délais.

Nous avons signalé ce dysfonctionnement à l'OGIF qui nous rappelle que le bail précise que le paiement du loyer est à terme échu et qu'il est exigible le dernier jour du mois.

L'ARV vous suggère toutefois d'opter pour le prélèvement automatique où 3 dates de prélèvement vous sont proposées par l'OGIF : le 1^{er}, 6 ou 15 de chaque mois.

- **Identification des locataires sur les boîtes aux lettres :**

Sans avertissement préalable, l'OGIF a fait enlever sur les boîtes aux lettres le nom des personnes non déclarées sur le bail. Si vous hébergez provisoirement une personne, il convient que cette

personne se fasse adresser son courrier, à son nom, avec la mention « chez M. ou Mme xxxxx », ceci afin de garantir une bonne distribution du courrier.

- **Interphones :**

Plusieurs résidents rencontrent des problèmes pour ouvrir de chez eux la porte d'entrée du hall dès lors que quelqu'un sonne à l'interphone. Il s'agirait d'une incompatibilité entre 2 réseaux de l'installation, l'un analogique, l'autre numérique.

En attendant qu'une solution technique puisse être trouvée, (le plus rapidement possible, espérons-le) nous vous conseillons de communiquer aux gardiens votre n° de portable afin qu'ils procèdent à la mutation du n° en cas d'appel à l'interphone.

L'ARV ne peut que constater et regretter qu'il n'y ait eu aucune note d'information de l'OGIF sur le sujet.

- **Sécurisation des accès aux étages :**

Indépendamment du problème signalé ci-dessus, des personnes inconnues de l'immeuble, sous prétexte d'aller voir une personne dans les étages, vous demanderont de leur ouvrir la porte du hall en précisant que personne ne répond à l'interphone, ou bien qu'elles ne connaissent que le prénom.

Pour éviter quelques indélicatesses, et tout en respectant les règles de courtoisie, nous vous recommandons d'être vigilants, de faire preuve de discernement, et de ne pas ouvrir systématiquement la porte.

Par ailleurs, en cas de mauvais fonctionnement soit du groom de porte, soit de la fermeture électromagnétique des portes de halls (exemple porte du 4), des sas du parking ou encore une panne d'ascenseur, ou tout autre problème, signalez le aussitôt aux gardiens de manière à réduire le délai d'intervention.

- **Aréna92 :**

L'ARV participera au 2^{ème} comité de suivi dans les locaux de l'EPADESA le jeudi 12 juin. Nous vous tiendrons bien sûr informés dans le prochain numéro de notre journal.

- **Boite aux lettres ARV :**

En plus de la communication par mail, nous vous rappelons que vous pouvez déposer dans notre boite aux lettres située à côté du bureau des gardiens, toutes suggestions, ainsi que tous vos sujets de satisfaction ou d'insatisfaction.

- **Adhésions 2013/2014 :**

Nous enregistrons à ce jour, 90 adhérents ayant payé leur cotisation, pour un nombre de 108 adhérents la saison précédente 2012/2013. Si vous appréciez nos actions, nous rappelons à tous ceux qui n'ont pas encore adhéré à l'ARV que celle-ci ne trouve sa force et sa motivation que dans le nombre de ses adhérents.

N'hésitez donc pas à nous soutenir en déposant dans la boite ARV un chèque de 10 € par famille sans oublier, sur un bulletin d'adhésion ou une feuille vierge, de nous préciser vos coordonnées : nom, adresse, téléphone et surtout l'adresse e-mail.